



Établir les données probantes en faveur de la prévention et de la prise en charge des traumatismes oculaires



Richard Wormald

Rédacteur de coordination, Cochrane Eyes and Vision Group (CEVG), International Centre for Eye Health, London School of Hygiene and Tropical Medicine, Keppel Street, London WC1E 7HT, Royaume-Uni.

La Collaboration Internationale Cochrane (*International Cochrane Collaboration*) s'organise en groupes de revue en collaboration se concentrant chacun sur un domaine clinique ; ce dernier peut être général (par ex. maladies de la peau ou œil et vision) ou spécifique (par ex. schizophrénie ou sclérose en plaques). Certains groupes se concentrent sur des domaines cliniques recouvrant plusieurs spécialités, comme le groupe des maladies infectieuses, qui comprennent de nombreuses maladies tropicales, ou le groupe chargé des traumatismes (*Cochrane Injuries Group*) qui s'occupe de la prévention et de la prise en charge des traumatismes aigus. Ce dernier groupe est basé à la *London School of Hygiene and Tropical Medicine* et bénéficie de la participation d'un informaticien qui joue le rôle de coordonnateur (*Trials Search Coordinator*). Aucun des groupes créés n'a jusque là abordé la question importante de la prévention et de la prise en charge des traumatismes oculaires. Lorsque le *Community Eye Health Journal* nous a demandé d'écrire un article sur ce sujet, cela nous a incité à mettre en œuvre une collaboration entre nos deux groupes pour combler cette lacune.

La première étape consiste à réfléchir aux questions les plus importantes et à la façon de découper ce très large domaine. Une revue unique sur la prévention et la prise en charge des traumatismes oculaires ne serait pas gérable. Pour établir les données probantes en faveur de la prévention, nous devons décider sur quoi nous allons nous concentrer. Les traumatismes oculaires peuvent se produire sur le lieu de travail (agricole ou industriel), à la maison et au cours d'activités sportives. Faut-il effectuer des revues distinctes pour chaque environnement ou faut-il se concentrer sur la notion d'intervention – lunettes de protection, ceintures de sécurité dans les véhicules, mises en garde et information ? Cela représente une étape intéressante dans le développement d'une revue Cochrane.

Nous devons considérer avec soin la pertinence de la question à laquelle nous essayons de répondre et nous devons poser cette question de façon à ce que la réponse ait un sens. L'acronyme PICR nous permet de mémoriser les composantes-clés :

- Population (quelle est la cible de l'intervention ?)
- Intervention (par ex. ceintures de sécurité ou lunettes de protection)
- Comparaison (entre les lunettes et rien du tout ou une information, par ex.)
- Résultat (comment va-t-on mesurer l'impact de l'intervention – incidence des traumatismes graves ou simplement conformité avec les normes ?)



L'étape suivante est l'enregistrement du titre. Ceci est fait par courriel – les formulaires sont disponibles sur Internet à l'adresse www.cochraneeyes.org. Le but de l'enregistrement du titre est d'éviter une duplication inutile. Une revue Cochrane demande un effort important et il serait bien dommage de gaspiller cet effort. L'enregistrement du titre indique un engagement à finir la revue dans un délai raisonnable. La personne responsable de la revue doit indiquer la date à laquelle elle estime que le premier jet sera terminé. Bien que cette date ne soit pas imposée de façon rigide, si la revue n'est pas terminée dans les délais son titre redeviendra disponible pour d'autres.

Une fois le titre enregistré, l'étape suivante consiste à concevoir un protocole définissant la façon dont la revue va être menée. Ce protocole, en particulier son contexte et sa méthodologie, est évalué par un ensemble d'experts puis publié par la Bibliothèque Cochrane. De cette façon, la revue est explicitement liée au protocole et peut donc faire

l'objet de commentaires et de suggestions, par un processus de critique en ligne. Cet aspect interactif de la Bibliothèque Cochrane peut être accédé sur notre site Internet. La revue est ensuite menée suivant le protocole établi, puis à nouveau évaluée par nos pairs avant d'être publiée. Il devient alors possible de publier des variantes de la revue dans d'autres publications. La caractéristique la plus importante de la revue Cochrane publiée sous forme électronique est sa révision au minimum tous les deux ans ou bien dès qu'une nouvelle étude importante et pertinente est publiée.

Les revues Cochrane ne prennent en compte que les résultats de la plus haute qualité. Il ne sert à rien de résumer et de disséminer des résultats peu fiables ou vraisemblablement biaisés. Pour la plupart des interventions sanitaires, cela veut dire que l'on ne prend en compte que les essais cliniques aléatoires évalués par des critères clairs évitant biais et confusion. Cependant, en ce qui concerne l'étude de la prévention des traumatismes, il est souvent difficile de mettre en place des essais prospectifs et les revues rédigées par le *Cochrane Injuries Group* prennent parfois en compte des études basées sur l'observation. Par exemple, l'influence du casque à vélo sur le risque de traumatisme crânien grave ne peut pas facilement être étudiée par un essai prospectif aléatoire. Il nous faudra prendre en compte tous ces points dans une revue sur l'efficacité de la prévention des traumatismes oculaires.

Revue en cours sur les traumatismes oculaires

Des revues sur la prise en charge des traumatismes oculaires sont déjà en cours (Tableau 1). Certaines d'entre elles sont presque terminées. La revue sur la méthode du « patch » pour les érosions de cornée est intéressante, car il apparaît qu'il n'existe aucune preuve que ce traitement traditionnel des érosions soit bénéfique.

Toute personne souhaitant s'impliquer dans une revue peut contacter le coordonnateur des groupes de revue, à l'adresse cevg@Lshtm.ac.uk

Tableau 1. Revues actuellement en cours sur la prise en charge des traumatismes oculaires

Sujet de la revue	Étape dans le processus de la revue
Interventions dans le cas d'érosions récurrentes de la cornée	Protocole
Interventions médicales dans le cas d'un hyphéma d'origine traumatique	Protocole
« Patch » en cas d'érosion de la cornée	Protocole
Chirurgie en cas de névropathie optique d'origine traumatique	Protocole
Stéroïdes en cas de névropathie optique d'origine traumatique	Titre
Stéroïdes en cas de névropathie optique d'origine traumatique	Enregistrement du titre